



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DEFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILE**

**VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE**  
**MESSAGE DESTINÉ AUX MAIRES et AUX SERVICES**

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan de vigilance météorologique :

Vous informe que le département du Morbihan est placé en état de **vigilance météorologique de niveau orange** (niveau 3 sur une échelle de 4) pour les phénomènes suivants :

**AVIS DE VIGILANCE ORANGE CANICULE**

**Début de l'épisode : le mardi 7 juillet 2026 à 12 h 00**

Le mardi 7 juillet, la chaleur culmine avec des maximales de 35 à 37°C à l'Est du département et 37 à 39°C à l'Ouest du département.

Les minimales seront également en hausse avec 16 à 20°C sur la moitié Nord du pays.

Le mercredi 8 juillet, les températures pourraient être en très légère baisse, sans pour autant, remettre en cause le contexte caniculaire.

**Il est très fortement conseillé aux maires :**

- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie ;
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais ;
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit ;
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ;
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau ; personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11 heures - 21 heures) ;
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Limitez vos activités physiques ;
- Pour en savoir plus, consultez le site :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante>

**■ Les numéros utiles**

- 0 800 06 66 66 "Canicule Info Service" (appel gratuit), plate forme téléphonique nationale de 9h à 19 h
- 15 SAMU
- 18 Pompiers
- 112 numéro d'urgence unique européen
- 115 numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit

Fait à Vannes, le 06/07/2026 à 16 h 00

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le responsable du SIDPC

Sébastien DESHAYES

### Conséquences possibles :

- Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.
- Veillez aussi sur les enfants.
- Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

### Message transmis aux services suivants :

- |  |                              |                    |
|--|------------------------------|--------------------|
| - SDIS (CODIS)   | - Groupement de Gendarmerie  | - DDPN             |
| - DDTM   | - UD DREAL                   | - DD ARS           |
| - DSDEN  | - DDPP                       | - DDETS            |
| - Préfecture de zone (COZ)                                 | - Météo-France               | - DIRO             |
| - Sous-préfecture de Lorient                               | - Sous-préfecture de Pontivy | - DMD              |
| - SAMU   | - CHBA                       | - CHBS             |
| - Conseil régional de Bretagne                             | - Conseil départemental      | - Base hélicoptère |
| - Golfe du Morbihan Vannes Agglo                           | - Lorient Agglomération      | - CROSSA           |
| - RTE  | - ENEDIS                     | - GrDF             |
| - Orange   | - SNCF                       | - CTRL             |
| - Associations agréées de sécurité civile- Eau du Morbihan | - VEOLIA                     | - EPTB Vilaine     |
| - SAUR   | - SUEZ                       | - CEO              |
| - STGS   |                              |                    |